



Procès-Verbal du Conseil Municipal

Séance du 24 Novembre 2022



Le vingt-quatre novembre deux mil vingt-deux, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de VALLAN s'est réuni en séance ordinaire, sur convocation et sous la présidence de Bernard Riant, maire.

Présents : Bernard Riant, Véronique Pierron, Joël Nain, Jean-Michel Guyot, Christophe Delingette, Jérôme Brihaye, Alexandre Fish, Martine Chevallier, Dany Moine, Philippe Devin, Alexia Poullet.

Absents excusés : Thierry Guenard (pouvoir à Joël Nain), Virginie Leclercq (pouvoir à Alexia Poullet), François Beaulieu (pouvoir à Jean-Michel Guyot), Marion Vasseur (pouvoir à Alexandre Fish).

Secrétaire de séance : Véronique Pierron

Conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 15

I -/ Approbation du procès-verbal

Le procès-verbal du conseil municipal du 27 octobre 2022 est adopté à l'unanimité des présents et des représentés avec la remarque suivante :

Antenne Bouygues : Les désagréments concernaient également les abonnés FREE.

II -/ Compte rendu des commissions

Commission Enfance

Rapporteur : Véronique Pierron

Sieste accueil de loisirs : Le local à l'intérieur de l'accueil de loisirs est en cours d'aménagement. Il permet ponctuellement aux enfants d'y faire la sieste en attendant sa mise en service.

Association « Tel des gosses » : c'est le nom donné à l'Association de parents d'élèves du RPI Vallan - Gy l'Evêque qui a pour but d'apporter une aide matérielle et financière aux écoles élémentaires et maternelles en recueillant des fonds par le biais de diverses actions. L'association a vu le jour le 18 novembre 2022, en attente du retour de la Préfecture.

Président : Aurélien Aubert

Trésorier : Alexandre FISH

Noël : environ 160 personnes ont répondu à notre invitation

CAF : la Convention Territoriale Globale (CTG) qui remplace le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) prendra effet au 1^{er} janvier 2023. Un comité de pilotage sera mis en place avec l'aide de la CAF et se réunira courant Janvier.

Piscine : la piscine est fermée du 15 décembre au 15 janvier. De ce fait, il y aura 3 séances en moins.

A ce jour, nous ne savons pas si elles seront repoussées ou annulées.

Museum d'histoire naturelle : le mercredi 7 décembre les enfants iront voir l'exposition « histoire de loups »

Stagiaire : dans le cadre de la découverte des entreprises, une stagiaire sera accueillie à l'accueil de loisirs du 28 novembre au 17 décembre.

Commission Environnement - Attractivité

Rapporteur : Joël NAIN

La commission présentera au prochain conseil, les aménagements de massif, plantes fleuries, arbustes à remplacer.

Maisons illuminées : La commission fera sa visite le lundi 19 décembre à 18 h 30, rendez-vous est donné à la Mairie.

Troc : cette journée « troc » organisée par la communauté d'agglomération de l'auxerrois a eu lieu le 10 novembre de 10 h à 16 h. Quarante-trois personnes sont venues échanger ou donner un objet pour lui donner une seconde vie.

Fontaine Naudin : la commission remercie les employés municipaux pour le travail effectué pour la remise en état de cette fontaine et adresse également ses remerciements à Philippe LELIEVRE pour son aide.

La commission s'est rendue à Varennes pour une démonstration de fonctionnement d'une machine à eau chaude pour le désherbage. Cet investissement serait subventionné à hauteur de 50 %. Un achat partagé est à l'étude.

Commission Travaux - Voirie

Rapporteur : Joël NAIN – Alexandre FISH

Voirie :

Circulation Vau Neuve : suite à réclamations, Alexandre FISH, chargé d'étudier la vitesse excessive dans la Vau Neuve (60 kms d'après un riverain), fait une présentation aux membres du conseil municipal de différentes propositions pour y remédier :

- Sens unique, avec déplacement de la circulation dans la rue des tournants, (mise en place de panneaux)
- Mettre en place un « sens prioritaire », (mise en place de panneaux)
- Limiter le tonnage des véhicules

Les conseillers échangent librement. Bernard RIANT demande à Alexandre FISH et aux membres du groupe en charge de ce dossier de se mettre en relation avec les services compétents pour faire une étude du nombre de véhicules qui empruntent cette voie, d'étudier la vitesse, les heures de passage... et de faire un retour lors d'un prochain conseil municipal.

Travaux :

La commission se rendra à la bibliothèque pour étudier le changement de la chaudière à gaz. Pour information, une étude sera faite également pour un autre mode de chauffage.

L'optimisation de l'utilisation du local est à l'étude.

Commission Animation

Rapporteur : Martine CHEVALLIER

Les illuminations de Noël seront mises en place par la SPIE le 5 décembre

Le bulletin municipal sera imprimé cette année chez Bureau Vallée

CCAS

Rapporteur : Véronique PIERRON

La distribution des colis aura lieu les 10 et 11 décembre.

III-/ Projet RWE

Présents : Bernard RIANT, Véronique PIERRON, Joël NAIN, Jean-Michel GUYOT, Christophe DELINGETTE, Jérôme BRIHAYE, Alexandre FISH, Martine CHEVALLIER, Dany MOINE, Philippe DEVIN, Alexia POULLET.

Absents excusés : Thierry GUENARD (pouvoir à Joël NAIN), Virginie LECLERCQ (pouvoir à Alexia POULLET), François BEAULIEU (pouvoir à Jean-Michel GUYOT), Marion VASSEUR (pouvoir à Alexandre FISH).

Secrétaire de Séance : Véronique PIERRON

François BEAULIEU qui a un lien de parenté proche : cousin au 1^{er} degré avec un propriétaire concerné par le projet RWE ne peut prendre part ni au débat ni au vote pour éviter tous conflits d'intérêts. François BEAULIEU est absent excusé pour le conseil municipal du 24 novembre 2022 et a donné pouvoir à Jean Michel GUYOT. Ce pouvoir est donc caduc pour ce chapitre : Jean Michel GUYOT ne pourra donc pas voter en son nom.

Conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 14

Le Maire expose au Conseil Municipal l'avancée du projet éolien porté par la société RWE Renouvelables France et la nécessité de faire une mise à jour des informations présentées en 1er lieu lors du conseil municipal du 31 mars 2022 s'agissant de l'utilisation des chemins ruraux et voies communales.

A la suite des études de faisabilité, le projet pourra être poursuivi. La société RWE pourra édifier des éoliennes et/ou des équipements sur des terrains surplombant des terrains relevant du domaine communal. Elle pourra également faire passer des câbles sur/sous/au-dessus de terrains ou voies relevant du domaine communal.

La société RWE Renouvelables France a donc demandé à la commune de lui mettre à disposition des voies communales pour les besoins de cette exploitation.

La société RWE Renouvelables France devra joindre, à son dossier de demande d'autorisation environnementale, les avis de remise en état correspondant aux chemins et/ou parcelles occupés par le Projet.

L'ensemble des conseillers a reçu avec la convocation, une note de synthèse présentant les modalités de la convention d'occupation des chemins ruraux, voies communales et terrains ainsi que l'avis relatif aux conditions de remise en état du site lors de l'arrêt définitif du Parc Eolien.

Les conseillers débattent librement et après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité de :

Pour : 10 voix

Contre : 4 voix

Abstention : 0 voix

Approuve l'ensemble des conditions et modalités proposées par la société RWE Renouvelables France dans la convention d'occupation des chemins ruraux, voies communales, terrains et dans l'avis relatif aux conditions de remise en état du site lors de l'arrêt définitif du Parc Eolien

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation des chemins ruraux et voies communales ainsi que les avis de remise en état correspondants aux chemins et terrains concernés.

IV-/Energie

Bernard RIANT rappelle aux conseillers le contexte énergétique. Le prix du gaz et de l'électricité flambe.

Le SDEY (Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne) a passé des contrats pour la fourniture de ces deux énergies.

L'échéance du contrat « gaz » est le 31 décembre 2024. Pour l'électricité, l'échéance du contrat est le 31 décembre 2022. Les négociations sont en cours.

L'Etat a évoqué la possibilité de faire bénéficier aux communes d'un bouclier tarifaire, malheureusement Vallan ne peut en bénéficier.

Le budget « énergie » pourrait être multiplié par 2 voire 3. L'équilibre budgétaire va être compliqué.

V-/Communications

Vœux du Maire : vendredi 13 janvier 2023 à 19 heures à la salle de la fontaine

Recensement : la commune de Vallan sera recensée pendant la période du jeudi 19 janvier au samedi 18 février 2023. Nadine DURAND et Denis DEPARDIEU sont les 2 agents recenseurs recrutés par la Commune. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Prochaine réunion du Conseil : Jeudi 15 Décembre 2022

La séance est levée à 23 h 15

Fait et délibéré, le vingt-quatre novembre deux mil vingt-deux.

Le Maire,
Bernard Riant



Véronique PIERRON

Joël NAIN

Thierry GUENARD
Absent excusé

Jean-Michel GUYOT

Martine CHEVALLIER

Dany MOINE

Virginie LECLERCQ
Absente excusée

Christophe DELINGETTE

Jérôme BRIHAYE

Alexandre FISH

François BEAULIEU
Absent excusé

Marion VASSEUR
Absente excusée

Philippe DEVIN

Alexia POULLET